

**DESCRIPTIVE SOMMAIRE – COLLECTIF**  
**VERSION T4 / T5**

La résidence satisfait aux exigences d'isolation thermique et de maîtrise des consommations énergétiques au sens de la réglementation RE 2020.

**Caractéristiques techniques générales de l'immeuble**

**FONDATIONS, INFRASTRUCTURE ET OSSATURE**

Fondations superficielles de type semelle filante et/ou isolée selon plans du bureau d'études spécialisé.

Voiles intérieurs et poteaux en élévation en béton armé, et/ou en agglomérés de ciment et/ou en système complexe avec plaques de plâtre et ossature métallique de type SAD (nature selon calculs thermiques réglementaires).

Planchers en béton armé.

**FAÇADES**

Voiles en béton armé ou murs maçonnés en aggloméré de ciment ou mur à ossature bois recevant une isolation par l'intérieur.

L'ensemble des murs de façade recevront un enduit de type gratté ou un bardage bois grisé classe IV, suivant localisation.

**CLOISONNEMENTS**

Séparatifs entre logements : Voile en béton armé, parpaings ou système complexe avec plaques de plâtre et ossature métallique de type SAD, selon calculs de structure.

Distribution intérieure des logements : cloisons de 72mm en plaques de plâtre sur ossature métallique avec laine de verre.

Plafonds rampants suivant localisation.

**Parties privatives**

**REVETEMENTS DE SOL**

Les revêtements des logements sont posés collés ou scellés sur chape avec désolidarisation phonique.

Pièce humide : Carrelage 60x60, choix coloris dans 3 ambiances.

Chambres, pièce de vie, dégagement, pièce de service : revêtement stratifié, choix coloris dans 3 ambiances.

Plinthe bois peintes en blanche dans tout le logement.

Douche italienne carrelé conforme à la réglementation suivant localisation.

**REVETEMENTS MURAUX CERAMIQUE**

Dans les salles de bains : faïence murale céramique format 30x60cm (dimension approximative), localisée au droit des douches, jusqu' à hauteur du plafond suivant localisation, choix coloris dans 3 ambiances.

**MENUISERIES EXTERIEURES**

Fenêtre ou porte fenêtre, ouvrant à la française et châssis fixe selon plan. Menuiseries en PVC de couleur ou blanche suivant localisation avec double vitrage isolant suivant étude thermique.

Volets roulants à lames PVC ou ALU avec coffre PVC intégré au bloc de menuiserie.

L'ensemble des volets roulants seront à commande électrique domotique de type Somfy sur l'ensemble des menuiseries.

Volets battants en alu ou bois occultant suivant localisation.

**MENUISERIES INTERIEURES**

Bloc porte métallique 1 vantail ou bloc porte en bois 1 vantail. Serrure 3 points A2P 1 étoile. Microviseur. Joint isophonique.

Portes intérieures de distribution finition laquée usine. Quincaillerie de type Vachette ou équivalent.

Fermeture des placards par porte type SOGAL ou équivalent, coulissante ou ouvrant à la française selon les plans. Revêtement mélaminé 3 coloris aux choix.

Placards aménagés suivant localisation.

**PEINTURE**

Plafonds de toutes les pièces : Peinture acrylique mat, velours ou satinée blanc.

Murs de toutes les pièces : Peinture acrylique velours ou satiné blanc.

Boiseries et huisseries intérieures : Peinture ou laque acrylique velours ou satinée blanc.

**PLOMBERIE - SANITAIRE**

Appareils sanitaires de teinte blanche.

Bac à douche en gré émaillé extra plat ou douche italienne suivant localisation.

WC suspendu en porcelaine vitrifiée.

Meuble vasque avec miroir clair et bandeau lumineux dans les salles de bain et salle d'eau.

Paroi de douche au droit de la douche suivant localisation.

1 lave main dans le WC séparé.

**EQUIPEMENTS MENAGERS DES CUISINES**

L'acquéreur pourra acheter en supplément une cuisine équipée après signature du contrat de réservation.

*Nota : les plans de vente font apparaître, figurées en pointillés, les possibilités d'aménagement des cuisines. Ces dispositions sont données à titre indicatif sur les plans de vente et pourraient varier en fonction des impératifs de chantier.*

**DESCRIPTIVE SOMMAIRE – COLLECTIF**  
**VERSION T4 / T5**

**ENERGIE**

L'électricité est l'énergie utilisée pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

La production de chaleur et d'Eau Chaude Sanitaire (ECS) sont assurées par une pompe à chaleur individuelle double service air/eau de chez Hitachi ou similaire suivant localisation.

Alimentation électrique pour la cuisson.

**ÉLECTRICITÉ**

Implantation des prises et interrupteurs conforme à la norme NF C15 100.

Réception TV des chaînes nationales par réseau hertzien ou câblé. Prises RJ 45 dans le séjour et la chambre principale.

Contrôle d'accès par passe Vigik.

Les logements sont pré-câblés pour la fibre optique.

L'interphonie sera assuré par un système de type Intratone pour commander l'ouverture du portail par téléphone.

**CHAUFFAGE, EAU CHAUDE, VMC.**

Ventilo convecteur de chez Hitachi ou similaire dans le séjour et les chambres. Thermostat d'ambiance centralisé.

Sèche Serviette à eau chaude de chez Atlantic ou similaire dans les salles de bains et salles d'eau.

Ballon ECS de chez Hitachi ou similaire d'un volume de 190L situé dans l'unité intérieure suivant localisation.

Implantation des corps de chauffe suivant étude thermique.

VMC hygro-réglable.

**Parties privatives extérieures**

**BALCON - TERRASSE**

Robinet de puisage extérieur.

Des points lumineux seront prévus suivant localisation.

**Balcon**

Finition résine.

**Terrasse**

Protection sur plots par des dalles céramiques 60x60.

**Parking**

Le parc de stationnement privé à l'ensemble de l'opération est réparti en rez-de-chaussée.

Enrobé ou dalle béton, marquage et numérotation des places à la peinture.

**Parties communes**

**HALL**

Une décoration soignée des halls sera proposée par l'architecte.

Sol : carrelage 60X60 ou revêtement acoustique suivant étude.

Parois verticales : revêtement mural décoratif avec un miroir sur l'un des murs.

Plafond : peinture lisse sur faux plafond acoustique.

**CIRCULATION**

Sol : moquette ou revêtement vinylique.

Parois verticales : peinture lisse.

Plafond : peinture lisse sur faux plafond acoustique ou dalle béton suivant localisation.

**ESCALIER**

Sol : revêtement vinylique.

Parois verticales : Peinture.

Plafond : les plafonds seront peints en blanc.

**ASCENSEUR**

Ascenseur aux normes handicapés desservira les différents niveaux d'appartements.

**Parties communes extérieures**

Plantations selon plan du permis de construire.

Boîtes aux lettres selon préconisation de la Poste.

Le local vélo sera revêtu d'un béton balayé ou enrobé, les parois resteront brut, l'éclairage sera de type fluo ou équivalent.

Les O.M et le TRI seront stockées dans conteneurs semi-enterrés. La zone de stockage se situe en limite de voie publique.

**NF Habitat et Label Intérieur (qualité de l'air)**

Sans objet

**NOTA :** Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier ces prestations pour des raisons techniques ou d'approvisionnement, à condition d'en substituer d'autres de caractéristiques et de qualités équivalentes.